



france3-regions.francetvinfo.fr par Jeanne Blanquart

Fermeture d'Ascoval à Saint-Saulve : l'histoire d'un revers industriel et politique

NB: Je préfère "revers" à "échec"



Le site **d'Ascoval** fait partie du **paysage valenciennois** depuis de nombreuses années. Plus connue sous son ancien nom, du temps de **Vallourec**, l'usine a connu de nombreux revers. Vallourec, pour "**Valenciennes, Louvroil, Recquignies**". Son histoire commence dans les années 1970; ou plutôt la fin des années 1960, l'époque du boom sidérurgique en France, avec la construction du complexe sidérurgique de Dunkerque, puis celui Fos sur Mer... et le développement de la sidérurgie Lorraine.

Vallourec est une entreprise spécialisée dans la fabrication de tubes en acier, pour les industries pétrolières et gazières notamment; dans le contexte dynamique des années 1960-1970, Vallourec avait décidé de créer une aciérie et une tuberie à Saint-Saulve. L'usine fut mise en service en 1975. L'activité fut bonne au point qu'une coulée continue de billettes fut inaugurée en 2008. [Voir l'histoire de Vallourec](#)

Mais la crise de 2008 est passé par là; la Chine et d'autres pays émergents d'Asie sont devenus les concurrents des produits de Vallourec, baisse de ventes et du chiffre d'affaires.

Aujourd'hui l'entreprise s'est adaptée en se spécialisant sur des sites européens: l'essentiel de la production de tubes se fait en Allemagne et l'essentiel de leur usinage de finition (incluant le traitement thermique) se fait en France. C'est dans ce contexte que l'usine d'Ascoval pourrait encore avoir une place.

Voici l'historique récente des revers de Vallourec

- Avril 2015 : le plan de restructuration

En 2015 , un **grand plan de restructuration** frappe pour la première fois l'usine. Le 29 avril, Vallourec annonce des suppressions de postes pour la partie tuberie et cherche un repreneur pour l'acierie. **2000 postes** sont menacés. [Les salariés se mobilisent et organisent des manifestations au mois de juin pour sauver leurs emplois.](#)



Nacim Bardi, alors représentant CGT au comité d'entreprise de Vallourec, expliquait : "***Nous ce qu'on veut c'est un repreneur, on veut travailler, on veut couler de l'acier, on veut des gens qui viennent pour le long terme.***"

- Juin 2015 : le soutien d'Emmanuel Macron

Mêmes acteurs, mais à des postes différents. Le 29 juin 2015, **Emmanuel Macron est ministre de l'Économie**. Il se rend à Saint-Saulve pour apporter son soutien aux salariés de l'entreprise. *"Je suis venu dire ici (...) que les annonces qui ont été faites doivent donner lieu à des décisions qui seront organisées avec deux règles simples : **il n'y aura aucune fermeture de site et aucun départ contraint**"*, affirmait alors le ministre face aux employés de l'aciérie. [En fait il a exprimé une exigence ou un voeu pieux](#)



A ce moment-là, **l'Etat cherche des entrepreneurs** sur la scène internationale pour trouver un éventuel repreneur, qui garantisse le maintien des emplois. *"Il s'agit d'une aciérie qui est au plus haut niveau de qualité et de qualification, **qui a fait l'objet de plus de 130 millions d'investissements depuis 2008**"*, rappelle alors Emmanuel Macron.

- Octobre 2015 : suppression de 451 postes

Mais la nouvelle tombe le 12 octobre 2015 : [Vallourec confirme la suppression de 451 postes](#), presque la moitié des effectifs de Saint-Saulve. Le 31 janvier, **le laminoir ferme définitivement.**

*"Sévèrement affectées par la **surcapacité et la concurrence mondiale d'opérateurs « low cost »**, les activités européennes de Vallourec vont être rationalisées en **centralisant les activités de laminage en Allemagne**, tandis que les activités de finition seront concentrées en France"*, explique alors l'entreprise.

A ce moment-là, Vallourec a bénéficié de plusieurs millions d'euros de subventions de l'Etat, au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (**CICE**). D'après la CGT, ce montant s'élève à **17 millions d'euros.**

- Juillet 2016 : l'entreprise est partiellement vendue à Ascométal

En Juillet 2016, Vallourec annonce être en phase de négociations avec Ascométal pour lui céder 60% du site de Saint-Saulve. " *L'offre d'Ascometal, basée sur un projet industriel et commercial renforcé, prévoit la reprise des 320 salariés hautement qualifiés du site*", annonce Vallourec dans un communiqué. Ascométal prendrait "**le contrôle exclusif des opérations**" du site, tandis que les deux actionnaires s'approvisionneraient auprès de l'acierie,



Mais à l'époque, **Ascométal se relève à peine d'un redressement judiciaire prononcé en 2014**. Cette année-là, l'entreprise est plombée par une **dette de 360 millions d'euros**, avant d'être reprise par Franck Supplisson et des investisseurs français et européens.

[L'histoire d'Ascométal est une autre affaire d'échec - revers - industriel](#)

- Novembre 2017 : demande de redressement judiciaire pour Ascométal

Le 22 novembre 2017, [le tribunal de grande instance de Strasbourg place Ascométal en redressement judiciaire pour une durée de six mois](#), à sa demande. Presque 1500 salariés sont concernés dans toute la France, dont plusieurs centaines à Dunkerque et Saint-Saulve. "**Plusieurs industriels ont marqué leur intérêt**" pour "tout ou partie" de l'entreprise, expliquait alors Me Guilhem Bremond, avocat d'Ascométal.

Dès le lendemain, le secrétaire d'État au ministère de l'Économie Benjamin Griveaux assure que **le gouvernement reste "attentif" aux discussions** pour une reprise du groupe Ascometal. "*Pour que la reprise puisse être un succès, il est nécessaire qu'elle s'appuie sur un projet jugé crédible sur le plan industriel, social et évidemment sur le plan financier.*"

Quelques semaines après, Xavier Bertrand annonçait **son soutien au projet du groupe Liberty**, et avançait le fait que les **15 millions d'€** de la région disponibles pour un éventuel investissement sur le site, dépendraient du groupe choisi et **du maintien (ou non) de l'emploi sur le secteur**.

- 29 janvier 2018 : Ascométal est cédé à un groupe dont le projet exclut le site de Saint-Saulve

Lundi 29 janvier, au matin. [Le tribunal de grande instance de Strasbourg rend sa décision et choisit le projet du Germano-Suisse Schmolz + Bickenbach](#). Or, dans ce projet **ne figure pas le site d'Ascoval**. Cette décision, qui va à l'encontre de l'avis des trois présidents de région concernés par Ascométal, [suscite de vives réactions de la part de personnalités politiques et des représentants syndicaux](#).



En tout, 299 emplois sont menacés sur le site, ainsi que de nombreux emplois indirects. "**On est dégoutés. Je n'ai pas les mots pour vous dire à quel point on est dégoutés**", explique Nacim Bardi, délégué CGT sur le site. "

*Pendant un mois, **on a travaillé calmement avec tout le monde, l'Etat, les repreneurs... On s'est bien fait avoir. Emmanuel Macron est un grand menteur.***"

Plus:

1. [Toute l'actualité Ascoval nov 2018](#)
2. [Toute l'actualité Acométal non 2018](#)
3. [Ascoval nouvel épisode de la crise de la sidérurgie](#)
4. [Ascométal, 30 ans de déshérence française.](#)
5. [Ascométal ou les dérives du patriotisme économique](#)